



Obstoyer les droit d'un mere envers son enfant

Par **mystic**, le **29/08/2009** à **05:33**

Etant mineur de 16ans.

Ayant comme tuteur legale le parent pere.

Voudrais savoir si il est possible d'interdire tous droit du parent mere sur son enfant et si possible comment le faire rapidement?

Prenant en compte que le parent mere menace son enfant(c'est a dire moi) de lui interdire tout sortie du territoire avant sa majorité.Sachant bien que celle ci n'est point le tuteur legale et que son enfant souhaite poursuivre dans les prochaines années ses etudes vers l'exterieur et voyager pendant les congés scolaires.Mais elle obtient tout de meme quelques droits ceci dit lesquels?

Notant que le parent mere ne remplis pas comme il se doit les devoirs envers l'enfant qui lui sont imposés..Exemples: retard sur la penssion alimentaire,droit de visite quelques fois refuser a l'enfant sans raisons valables...

Pouvez vous m'aider a repondre a ces quelques questions!